



Ville de Châtelet



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

- permis d'urbanisation
- ~~modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est **Madame KILIC/KONAR Saliha**

Le terrain concerné est situé à **6200 CHÂTELET, rue de la Vallée 53/55** et cadastré **Châtelineau 1 (2) section A n°s 401Z, 401H2**

Le projet consiste en **la transformation d'un bâtiment.**

et présente la caractéristique suivante :

Le projet s'écarte du au Guide Communal d'Urbanisme pour le motif suivant :

- point 6.2.1. page 41 : d'une manière générale, l'ensemble des baies est caractérisé par un rythme dominant vertical (le projet prévoit des baies horizontales)

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables, sauf le mardi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – Service Urbanisme – rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme, téléphone : 071/243.244, mail : urbanisme@chatelet.be, dont le bureau se trouve rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16 octobre 2018 au 30 octobre 2018 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – rue Gendebien 55 à 6200 CHÂTELET
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chatelet.be

A Châtelet, le 2 octobre 2018

Le Directeur général,

Christophe LANNOIS

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
(délégation du 07/12/2012)

Françoise ABAD GONZALEZ